



 **Adresse:** 5600, boulevard Lasalle

## Remplacement des portes et des fenêtres



### Invitation à une rencontre d'information

Pour tout savoir sur les travaux dans votre immeuble!

Date → jeudi 23 mai 2024

Heure → de 13 h 30

Lieu → salle commune



### Calendrier

Début juin  
à fin février 2025



### Horaire

Du lundi au vendredi,  
entre 7 h et 17 h



### Entrepreneur

XO Constructions

#### Nous allons réaliser ces travaux :

1. Refaire le plafond au sous-sol (garage) de l'immeuble;
2. Remplacer les **portes extérieures** et les fenêtres des espaces communs;
3. Remplacer les **portes de l'entrée de l'immeuble** (avant et arrière);
4. **Remplacer les fenêtres de tous les logements** (mêmes dimensions, coulissantes doubles);
5. Remplacer les **garde-corps (barreaux) autour des balcons**;
6. Ajouter de petites **rampes d'accès à l'arrière** et améliorer l'**éclairage extérieur**.

#### Lors des rencontres

#### Lors des rencontres à l'été et l'automne 2023 :

- En tout, **50 personnes ont participé à ces rencontres.**
- Vous avez été informés des travaux à venir.
- **Nous avons validé ensemble le choix de certaines composantes :**
- Couleurs et types des fenêtres
- **Garde-corps (barreaux)** des balcons en acier galvanisé



#### Impliquez-vous

#### Ce que vous devez faire

1. **Les vélos au sous-sol doivent être déplacés à l'extérieur de l'immeuble avant le 6 juin.** Des supports à vélo seront installés près du jardin communautaire (près de l'entrée du sous-sol).
2. **Quand l'entrepreneur vous le demandera :**
  - **Enlevez** tout ce qui se trouve à moins de 1 mètre (3 pieds) des portes et des fenêtres en **suivant les instructions qui accompagnent ce document.**
  - **Enlevez** tout ce qui pourrait gêner la **circulation des ouvriers** dans votre logement. Les ouvriers devront entrer dans votre salon et dans les chambres à coucher.

3. **Vérifiez** s'il y a un avis sur **la porte de votre logement**.
  - L'heure et la date des **travaux dans votre logement** seront affichées sur votre porte (rendez-vous).
  - Dans la mesure du possible, vous serez averti au moins **2 jours d'avance**.
  - Les travaux auront lieu entre **8 h et 17 h**.
4. Soyez **présent le jour des travaux**. Si vous ne pouvez pas être là, demandez à **une personne de confiance** d'être chez vous, comme un voisin, un ami ou un membre de la famille.
5. Si vous **ne pouvez pas être là et que personne ne peut aller chez vous, informez les ouvriers** ou votre **agent de liaison** le plus vite possible.
6. Restez loin du chantier et des équipements pour éviter un accident.
7. Respectez le périmètre de sécurité.



### **inconvénients** pendant les travaux

- Vous n'aurez pas accès aux balcons communs lors des travaux sur les balcons.
- Il est possible qu'il y ait du bruit et de la poussière.
- Il y aura des ouvriers et de la machinerie.

## pourquoi réaliser des travaux

Les travaux sont nécessaires, car les portes et les fenêtres sont à la fin de leur vie utile.

Les nouvelles portes et fenêtres seront plus étanches.

Elles ne laisseront pas passer l'eau et l'air.

Les risques de moisissures vont diminuer.

**Investissements :** 3,3 M\$

## Merci pour votre patience et votre collaboration!



### Des questions concernant le chantier?

**HUGO BARON BRUNEAU**

Agent de liaison | 514 868-4927 | [hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca](mailto:hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca)

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



SCHL CMHC

Société  
d'habitation

Québec 



Impliquez-vous



# PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

## Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.



✓ Porte dégagée  
prête pour les travaux

## Vos fenêtres



✓ Fenêtre dégagée  
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.